

Résumé

PEH

Définition du PEH : Un guide et document stratégique pour l'hôpital, définissant sa vision, ses objectifs, et ses priorités pour offrir les meilleurs soins possibles.

Objectifs : Améliorer la qualité des soins, fédérer les professionnels autour d'un projet commun, s'adapter aux évolutions du secteur de la santé.

Contexte Légal

- **Articles du Décret relatif à l'organisation hospitalière:**
 - **Article 8 :** Le PEH doit définir les objectifs généraux de l'hôpital (soins, formation, gestion). Compatible avec le schéma régional de l'offre de soins (SROS).
 - **Article 9 :** Les ressources sont allouées sur la base de budgets programmes établis en fonction du PEH.

Pourquoi le PEH?

1. **Planification Stratégique**
 - Définir une vision claire et partagée.
 - Évaluer l'environnement et adapter les pratiques.
 - Aligner les ressources pour atteindre les objectifs.
2. **Management par Projet**
 - Respecter le **temps**, atteindre les **résultats**, gérer les **coûts**.
 - Encourager la **communication** et la concertation.
3. **Information et Positionnement**
 - Créer un document informatif pour les usagers et partenaires.
 - Positionner l'établissement face aux autorités et partenaires.
4. **Organisation de l'Offre de Soins**
 - Comprendre les besoins des patients.
 - Maîtriser les stratégies de prise en charge.
 - Intégrer les préoccupations de tous les professionnels de santé.
5. **Cadre Administratif et Juridique**
 - Collaboration avec le RSSP, le secteur privé, ONG.
 - Possibilité d'externalisation et de partenariats pour mobiliser des ressources.

6. **Transition vers l'Autonomie**
 - Décentralisation pour une meilleure planification et efficacité.
7. **Document de Politique Hospitalière**
 - Établir les priorités et les plans de mobilisation des ressources.
 - Clarifier le rôle des acteurs impliqués.
8. **Approche Centrée sur le Patient**
 - Prise en charge globale, continuité des soins.
 - Alignement avec les objectifs régionaux et nationaux de santé.

Le PEH comme Projet Stratégique (Méthodologie)

Le PEH est un projet stratégique visant à définir les orientations de l'hôpital en tenant compte des forces, des faiblesses, des opportunités et des menaces.

I. La Réflexion Stratégique

1. **Étape 1 : Analyse de l'Environnement Extérieur**
 - Objectif : Identifier les opportunités et menaces en examinant le contexte externe (économique, technologique, épidémiologique).
 - **Questions clés** : Accessibilité, innovations technologiques, concurrence, collaborations avec les partenaires, etc.
 - **Actions** : Analyser l'environnement économique, évaluer la part de marché, suivre les tendances, identifier et prioriser opportunités et menaces.
2. **Étape 2 : Analyse des Ressources Internes**
 - Objectif : Identifier les forces et faiblesses en examinant les ressources, capacités et pratiques internes.
 - **Questions clés** : Forces et faiblesses, avantages concurrentiels, performance organisationnelle.
 - **Actions** : Évaluation des ressources, diagnostic organisationnel, comparaison avec la concurrence.
3. **Étape 3 : Identification des Parties Prenantes (Stakeholders)**
 - Objectif : Identifier les parties prenantes internes (patients, services, administration) et externes, et définir des stratégies pour répondre à leurs attentes.

II. La Planification Stratégique

4. **Étape 4 : Définition des Axes Stratégiques**
 - Objectif : Élaborer une feuille de route basée sur les forces, faiblesses, opportunités et menaces.
 - **Questions clés** : Comment surmonter les faiblesses ? Capitaliser sur les forces ? Anticiper les menaces ? Saisir les opportunités ?
 - **Actions** : Définir les stratégies, organiser des sessions d'arbitrage, établir un ordre de priorité des projets pour 3 à 5 ans.
5. **Étape 5 : Rédaction des Plans d'Action**
 - Objectif : Traduire les axes stratégiques en plans d'action concrets et réalisables.

- **Directives** : Transposer chaque axe en actions spécifiques, désigner des responsables de projet, aligner le plan d'investissement avec les axes stratégiques, préparer les budgets nécessaires.

III. Mise en Œuvre Stratégique

6. Étape 6 : Mise en Œuvre et Pilotage

- Objectif : Assurer une mise en œuvre efficace avec un suivi régulier.
- **Directives** : Créer des tableaux de bord, établir une structure de suivi, organiser des réunions de suivi, évaluer les résultats et prendre des mesures correctives si nécessaire.

7. Étape 7 : Communication

- Objectif : Assurer une communication continue et transparente avec toutes les parties prenantes.
- **Directives** : Communiquer les avancées et résultats via divers canaux pour maintenir l'engagement et renforcer la confiance des parties prenantes.

Le PEH au Maroc

Le PEH est un plan stratégique sur **3 à 5 ans**, élaboré par le Directeur de l'hôpital. Il sert à évaluer la performance de l'équipe de direction et se structure autour de six éléments clés :

Éléments Clés du PEH

1. Projet Médical

- **Importance** : C'est le fondement du PEH, guidant les autres projets.
- **Contenu** : Définit les besoins futurs, les changements dans les services, l'introduction de nouvelles spécialités ou technologies, et les standards de performance.
- **Responsabilité** : Préparé par le Pôle des affaires médicales.

2. Projet de Soins

- **Relation** : Étroitement lié au projet médical, centré sur l'organisation des soins.
- **Contenu** : Organisation des tâches, alignement entre les besoins des patients et les ressources, outils et procédures pour garantir des soins de qualité.
- **Responsabilité** : Préparé par le Pôle des soins infirmiers.

3. Projet Managérial

- **Objectif** : Mettre en œuvre les plans définis dans les projets médical et de soins.
- **Contenu** : Gouvernance, leadership, aspects juridiques, gestion des ressources humaines, finance, logistique, tarifs, négociations, et qualité.
- **Responsabilité** : Préparé par le Directeur.

4. Projet d'Investissement et de Maintenance

- **Direction** : Dérivé des autres volets du PEH.
- **Contenu** : Répond aux besoins de stratégie, maintenance, et rénovation des équipements.
- **Responsabilité** : Préparé par le Directeur.

5. Projet du Système d'Information

- **Domaine** : Axé sur la digitalisation de la gestion hospitalière.
 - **Contenu** : Élaboration d'un schéma d'information et d'informatisation, avec des logiciels, fonctionnalités et moyens nécessaires.
 - **Responsabilité** : Préparé par le Pôle des affaires administratives.
6. **Projet Social**
- **Priorité** : Se concentre sur le bien-être des employés.
 - **Contenu** : Conditions de travail et mesures pour améliorer le bien-être du personnel.
 - **Responsabilité** : Préparé par le Directeur.

ECHELLELLI.COM